

Représentants du personnel au CSE (Appréhension des contrats d'assurances)

OBJECTIFS

Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l’exercice de leurs missions en matière de maîtrise des contrats d’assurances collectives au sein de leur entreprise.

COMPETENCES VISEES

A l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

* Cerner son rôle dans l’élaboration des contrats d’assurances collectives au sein de son entreprise
* Comprendre les enjeux des contrats d’assurances collectives
* Participer et transmettre les bonnes maîtrises de dépenses de santé et de prévoyance afin de participer au pilotage des contrats d'assurances
* Participer activement aux conditions de négociation et de renégociation des contrats d’assurances

PROGRAMME

# La mise en place du CSE

Retour sur l’esprit des obligations conventionnelles en matière d’assurances collectives

Le nouveau paysage induit par le 100% Santé

# La Prévoyance collectives

Rappel des obligations minimales de l’employeur

Les contrats en place dans l'entreprise

Validation des moyens de mise en place

Rapprochement entre les garanties en place, les risques identifiés et les garanties effectives du contrat

Travail sur les optimisations possibles et le rôle du CSE pour être force de proposition auprès de la direction

# Les contrats Frais de santé

Rappel des obligations minimales de l’employeur et des impacts pour les salariés

Décryptage des garanties en place

Rapprochement entre les risques identifiés, les minimes conventionnels et les garanties en place

Analyse des bons comportements en matières de maîtrise des coûts d’utilisation

Analyse des optimisations possibles et le rôle du CSE en tant que force de proposition auprès de la direction.

**Moyens pédagogiques**

Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

**Intervenant**

Formateur Expert en Assurances collectives

## Durée / Nombre de stagiaires

2 à 3 jours soit 14 à 21h

De 1 à 10 stagiaires

## Public concerné

Toute personne désignée au CSE

## Pré-requis

Être élu au CSE

## Dates, lieu et tarif

Sur convention

**Délais d'accès**

3 mois sous réserve de disponibilité du client

## Document délivré en fin de formation

Remise d’une attestation de

formation attestant

l’acquisition des compétences

attendues.

## Évaluation des connaissances acquises

QCM et Évaluation

**Modalités d’accès handicap**

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par AdoxaPrev, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. AdoxaPrev prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.